

Mai 2011

PPU Sainte-Marie

Mémoire présenté par le comité-conseil Tous pour l'aménagement du Centre-Sud



Tous pour l'aménagement du Centre-Sud

LE COMITÉ-CONSEIL TOUS POUR L'AMÉNAGEMENT DU CENTRE-SUD (TACS)

Anciennement connu sous le nom Table pour l'Aménagement du Centre-Sud

Mis sur pied en 1996.

Regroupe des acteurs provenant de différents milieux (communautaires, culturels, institutionnels, des affaires, résidants)

Travaille dans une vision intégrée de l'aménagement en tenant compte de l'activité économique et commerciale, la vie culturelle, l'habitat, les espaces verts et le développement communautaire.

Depuis sa mise sur pied, il y a près de 15 ans, le comité-conseil TACS a travaillé sur plusieurs dossiers majeurs tels que l'emplacement de Bibliothèque nationale du Québec, le projet de développement de la Société Radio-Canada, la venue du CHUM au centre-ville, l'élaboration, etc.

Les principaux objectifs du comité-conseil TACS sont de **favoriser l'appropriation citoyenne des enjeux d'aménagement et de développement urbain** et de **faire émerger une vision d'ensemble**. Ainsi, le comité-conseil TACS s'active à :

- * **s'informer et informer les différents acteurs du quartier, résidants, organismes, entreprises, institutions du Centre-Sud et les différents paliers gouvernementaux des enjeux autour des projets d'aménagement et de développement urbain ;**
- * **promouvoir le développement urbain pour l'amélioration de la qualité de vie des communautés du quartier ;**
- * **développer des actions d'information, d'animation, de représentation et de mobilisation pour réaliser les objectifs ci-dessus nommés.**

L'ATLAS ET LA DÉMARCHE CARTOGRAPHIQUE

OBJECTIFS:

- * faire de l'aménagement un enjeu public
- * rendre disponible l'information
- * participer à la vulgarisation de l'information, à la sensibilisation et à l'animation

LES TROIS PHASES DU PROJET DE CARTOGRAPHIE DU COMITÉ-CONSEIL TACS:

- 1. Données** - Inventorier, compiler, centraliser l'information et la représenter sous forme de cartes. Exprimer spatialement certaines informations et saisir facilement leur impact sur le territoire. Dégager des pistes d'analyse pertinentes ou insoupçonnées.
- 2. Analyses** - Identifier différents enjeux relatifs à l'avenir du territoire. Faire ressortir les faits saillants pour chaque section de cartes. La cartographie est un outil de compréhension et d'analyse permettant une réflexion raisonnée sur l'évolution du Centre-Sud, d'alimenter les démarches citoyennes et de traduire les volontés.
- 3. Vision** - Prioriser les efforts et les actions, provoquer les opportunités, être proactif et se doter d'un projet et d'une vision d'avenir collective pour le quartier.

L'ATLAS _ RÉFLEXION SUR LE PPU SAINTE-MARIE

PARTICIPANTS À LA RÉFLEXION SUR LE PPU SAINTE-MARIE:

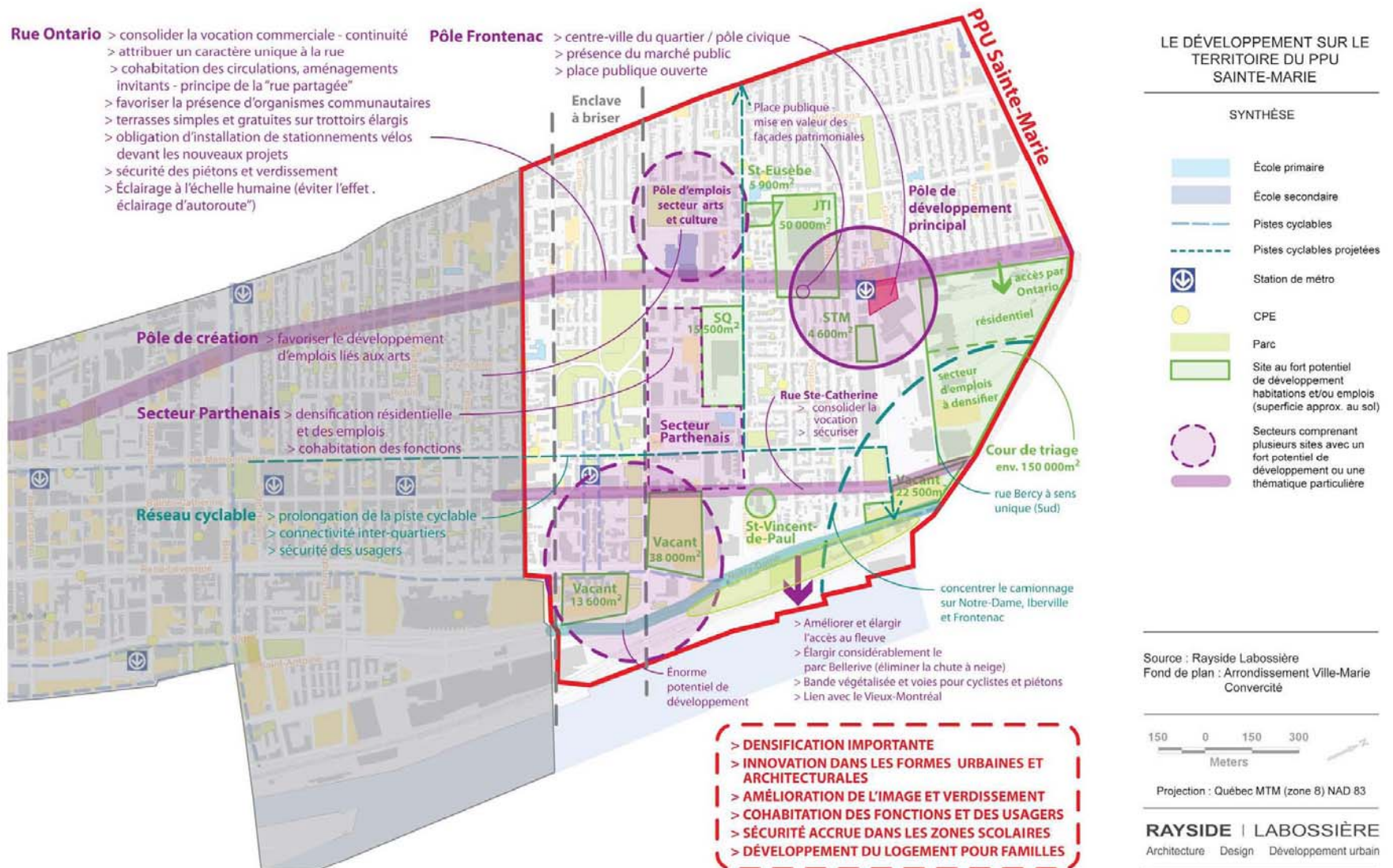
MEMBRES DU COMITÉ-CONSEIL TACS 2010-2011

- **CDEC Centre-Sud / Plateau Mont-Royal**, membre du TACS (Sonia Lefebvre)
- **CDC Centre-Sud**, membre du TACS (Marie-Ève Hébert)
- **Association des résidants et résidentes des faubourgs**, membre du TACS (Sébastien Paquet)
- **Rayside Labossière architectes**, membre du TACS (Ron Rayside)
- **Citoyen**, membre du TACS (Simon Wellman)
- **Rayside Labossière architectes**, participante non-membre au TACS (Christelle Proulx Cormier)

INVITÉS DU COMITÉ-CONSEIL TACS

- **Regroupement des commerçants et propriétaires de la rue Ontario**, (Yves Bolduc)
- **Éco-Quartier Sainte-Marie** (Marie-Noëlle Foschini)
- **Centre d'éducation et d'action des femmes (CÉAF)** (Raphaëlle Rinfret-Pilon)
- **Centre d'éducation et d'action des femmes (CAL-CÉAF)** (Luise Dufresne)
- **Comité logement Ville-Marie** (Pierre Malo)
- **Sentier Urbain** (Pascale Rouillé)
- **Amis du parc Médéric-Martin** (Yves Chartrand)
- **Bureau du député Sainte-Marie Saint-Jacques - Martin Lemay** (Pierre-Alix Binet)
- **Vélo-Québec** (Aurélie Larsonneur)
- **Rayside Labossière Architectes, citoyen** (Antonin Labossière)
- **Citoyen** (Loïc Nigen)
- **Étudiante au baccalauréat en urbanisme (UQAM) et stagiaire chez Rayside Labossière** (Linda Munezero)
- **Étudiant au baccalauréat en urbanisme (UQAM) et stagiaire chez Rayside Labossière** (Mickhaël St-Pierre)

SYNTHÈSE DES ENJEUX D'AMÉNAGEMENT



PPU SAINTE-MARIE _ PROPOSITIONS GÉNÉRALES

1. L'IDENTITÉ ET L'IMAGE DU QUARTIER

La création artistique comme particularité

- * Intégration d'œuvres d'art d'artistes locaux dans les espaces publics, les ruelles vertes et sur les sites institutionnels
- * Identification des pôles de création
- * Tenue d'activités thématiques ouvertes au public

L'identification des lieux et immeubles significatifs du quartier

- * Organisation de visites thématiques du quartier
- * Réalisation et distribution de brochures qui présentent les lieux et acteurs clés du quartier
- * Identification des lieux historiques ou nomination de lieux publics ou de salles en l'honneur de personnages importants provenant du quartier (installation de plaques)

La signalisation

- * Faire connaître les lieux, services et ressources présents sur le territoire
- * Donner une image de marque au quartier, à le distinguer des autres
- * La rue Ontario pourrait notamment faire l'objet d'un « branding » qui pourrait créer un appel dans le quartier

PPU SAINTE-MARIE _ PROPOSITIONS GÉNÉRALES (SUITE)

2. LA CIRCULATION, LES TRANSPORTS ET LE STATIONNEMENT

Un réseau plus sécuritaire et plus convivial

*Sécuriser: la rue Ontario, les abords des écoles primaires et secondaires, les rues résidentielles

Pistes de solutions proposées

*Élargir les trottoirs sur la rue Ontario (et verdir ses abords) et diversifier les usages de ceux-ci (terrasses)

*Créer des avancées de trottoir aux intersections de la rue Ontario

*Apaiser la circulation sur les rues des secteurs résidentiels et près des écoles en verdissant ceux-ci, en ajoutant des avancées de trottoir aux intersections, en créant des circuits sécuritaires pour piétons (pédibus) et en ajoutant des dos d'âne.

*Rétablir le double-sens sur les rues De Lorimier, Frontenac et d'Iberville afin de réduire la vitesse des voitures et permettre le redéveloppement de ces artères.

*Permettre le double virage à droite sur la rue Papineau en provenance de la rue Sherbrooke (accès au pont) pour réduire la congestion

*Empêcher le virage à droite sur Papineau à partir de la rue Ontario (accès au pont) afin de faire de cette rue une artère locale qui permet les déplacements Est-Ouest

*Assurer la fluidité du transport en commun sur la rue Ontario (autobus 125-Ontario) et accroître sa fréquence

*Augmenter le nombre de pistes cyclables en rejoignant le réseau dans Hochelaga-Maisonneuve, le Plateau Mont-Royal et le centre-ville et également et rejoignant toutes les stations de métro.

PPU SAINTE-MARIE _ PROPOSITIONS GÉNÉRALES (SUITE)

2. LA CIRCULATION, LES TRANSPORTS ET LE STATIONNEMENT (SUITE)

Pistes de solutions proposées (suite)

- * Limiter le camionnage dans les secteurs résidentiels et concentrer celui-ci sur le boulevard Notre-Dame et sur les rues d'Iberville et Frontenac
- * Sécuriser les abords des stations de métro
- * Développer un système de plate-forme multi-modale qui permet de combiner aisément l'utilisation du transport en commun et le vélo, le covoiturage)
- * Identifier, au moyen d'une signalisation claire, les passages piétons et cyclistes près des écoles et des stations de métro.

Les accès

De façon prioritaire, il est essentiel de faciliter et de sécuriser l'accès à ces destinations:

- * Les écoles primaires et secondaires
- * Les parcs
- * Les stations de métro
- * Le pôle Frontenac

En somme, il est essentiel de revoir de façon globale la planification des déplacements dans le quartier Sainte-Marie afin d'assurer la sécurité des usagers dans des environnements plus conviviaux, plus adaptés aux objectifs de réduction de l'utilisation de l'automobile et d'une meilleure cohabitation des types de transport.

PPU Sainte-Marie

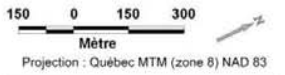
Mémoire présenté par le comité-conseil Tous pour l'aménagement du Centre-Sud



CIRCULATION ROUTIÈRE ENJEUX

- Autoroute (MTQ)
- Artère principale (MTL)
- Artère secondaire (MTL)
- Collectrice (ARR)
- Locale (ARR)
- Achalandage automobile élevé (congestion)
- Piste cyclable
- ◆ Rue piétonne estivale
- ◆ Rue piétonne à l'année
- CPE
- École primaire
- École secondaire
- Rayon de 300m (voisinage de l'école)
- Automotistes victimes d'une collision routière entre 1999 et 2003
 - 6-30
 - 31-102

Sources : Rayside | Labossière Architectes
Ville de Montréal
Direction de la santé publique
Fond de plan : Arrondissement Ville-Marie
Convercité



PPU Sainte-Marie

Mémoire présenté par le comité-conseil Tous pour l'aménagement du Centre-Sud



TRANSPORT ALTERNATIF ENJEUX

- Autoroute (MTQ)
- Artère principale (MTL)
- Artère secondaire (MTL)
- Collectrice (ARR)
- Locale (ARR)
- Pistes cyclables
- Pistes cyclables projetée
- Rue piétonne estivale
- Rue piétonne à l'année

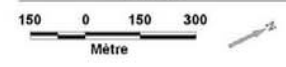
Piétons blessés 1999 - 2003

- 6-10
- 11-18

Cyclistes blessés 1999 - 2003

- 6-10
- 11-18

Sources : Rayside | Labossière Architectes
Ville de Montréal
Direction de la santé publique
Fond de plan : Arrondissement Ville-Marie
Convercity



Projection : Québec MTM (zone 8) NAD 83

PPU Sainte-Marie

Mémoire présenté par le comité-conseil Tous pour l'aménagement du Centre-Sud



PPU SAINTE-MARIE _ PROPOSITIONS GÉNÉRALES (SUITE)

3. LA DENSIFICATION

- * Plus de 300 000m² au sol sont présentement vacants ou appelés à se développer dans les prochaines années
- * Opportunité pour à la fois densifier l'habitation et les secteurs d'emploi dans ce quartier central
- * Le développement de logements pour famille doit par ailleurs être une priorité dans Sainte-Marie, qui comprend déjà plusieurs services pour ce type de population (écoles primaires, centres de la petite enfance, etc.)

- * En plus des nouveaux emplois développés, près de 6500 nouvelles unités de logement pourraient être construites
- * Les nombres présentés dans le programme de l'arrondissement sont donc beaucoup trop conservateurs
- * Les secteurs identifiés pour le développement de zones d'emplois sont : la rue Ontario (pour le commercial et le communautaire), le pôle de création autour de la Grover, le secteur Parthenais (dont une partie du site de la Sureté du Québec, le long des rues Fullum et Parthenais) et la portion avant du bâtiment de la JTI Macdonald (à moyen terme).

PPU SAINTE-MARIE _ PROPOSITIONS GÉNÉRALES (SUITE)

4. LE VERDISSEMENT

OPÉRATION PLANTATION!

Le comité-conseil TACS recommande donc qu'une « opération de plantation » massive soit menée, tout en assurant la protection des arbres plantés par divers moyens, par exemple, ceux proposés par les organismes spécialisés en verdissement sur le territoire : l'Éco-quartier Sainte-Marie, Sentier Urbain et le Marché solidaire Frontenac.

- * Encourager financièrement l'aménagement de **toitures végétalisées**
- * Obliger l'installation de **toitures blanches ou vertes** plutôt que les toitures traditionnelles lors des rénovations ou des constructions neuves
- * **Obliger l'aménagement vert d'une surface correspondant à 15% de la superficie des aires de stationnement** de dix (10) cases ou plus et encourager le verdissement de tous les stationnements
- * Encourager l'aménagement de **surfaces poreuses en guise de stationnements**
- * Obliger l'**intégration d'espaces verts sur les grands sites** appelés à se développer dans les prochaines années
- * **Soutenir les initiatives de l'Éco-quartier Sainte-Marie pour poursuivre le verdissement des ruelles** et notamment en permettant la fermeture de certains accès des ruelles en « I » pour créer de petites places publiques vertes. Soutenir le développement d'un réseau de ruelles vertes.

PPU SAINTE-MARIE _ PROPOSITIONS GÉNÉRALES (SUITE)

5. L'ÉCONOMIE SOCIALE ET LES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES

Faciliter l'implantation de ces types d'employeurs et de développeurs importants dans le milieu, notamment afin que ceux-ci aient pignon sur la rue Ontario pour assurer leur visibilité.

6. LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

- * **Installation permanente d'un marché public** (marché solidaire Frontenac) sur la place publique au cœur du Pôle Frontenac.
- * **Aménagement de plusieurs nouveaux jardins collectifs et / ou communautaires** dans les zones résidentielles et dont la pérennité dans le temps doit être assurée

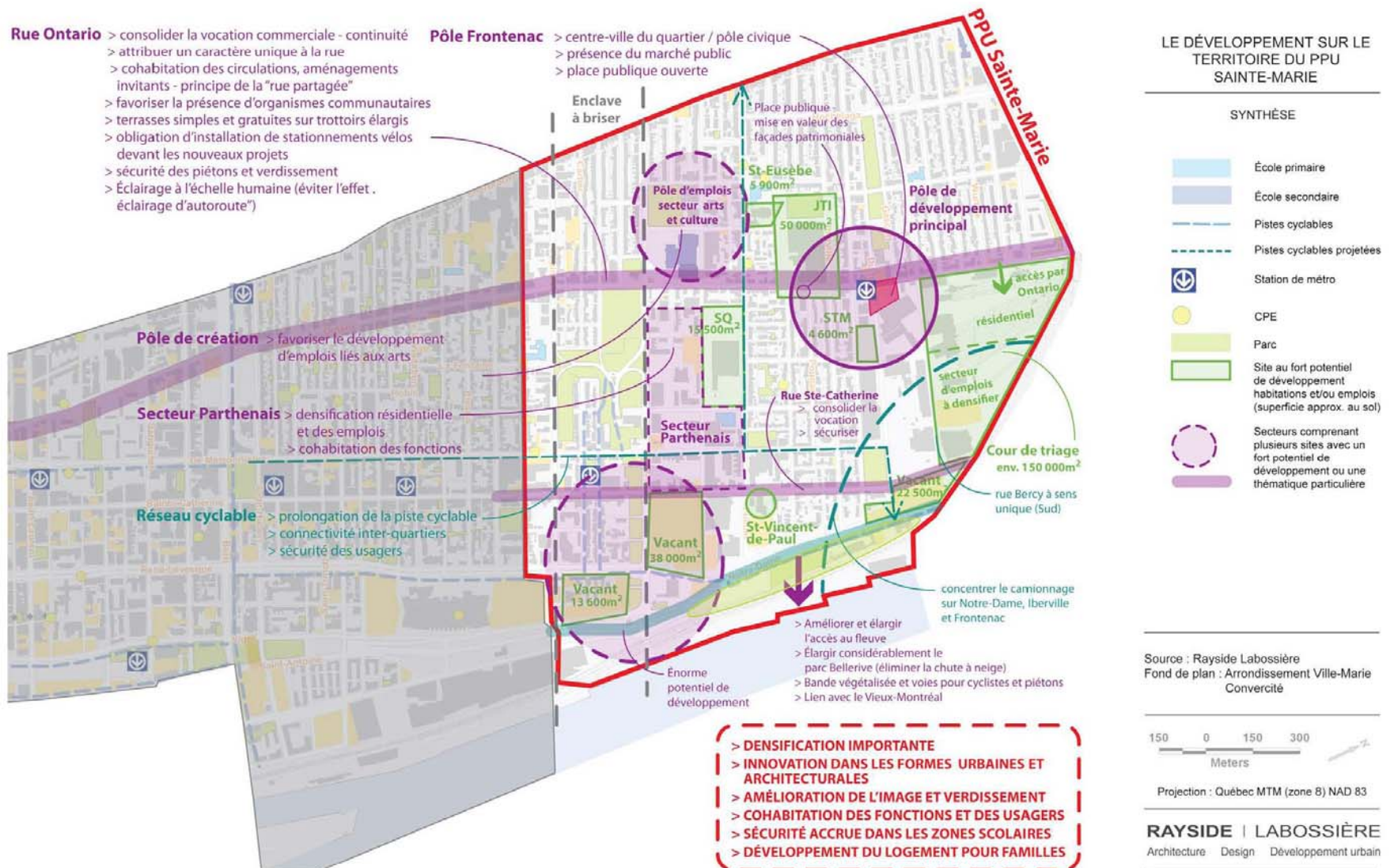
7. LA GENTRIFICATION ET LE MAINTIEN DES POPULATIONS LOCALES

- * Il est essentiel de prévoir des mécanismes qui assureront le **maintien de la population actuelle dans le quartier en favorisant les projets qui comprennent une forte mixité sociale**, notamment au moyen de l'application de la politique d'inclusion, avec un **minimum de 30% de logements sociaux et communautaires** (et principalement des unités pour familles).
- * La notion de « **campus** » **autour des écoles**, déjà présente dans le discours de différents acteurs du milieu, doit devenir un projet clé pour la rétention des familles au cœur du quartier. Pour ce faire, il est notamment essentiel d'**améliorer l'image de l'école secondaire Pierre-Dupuy** et de fournir à celle-ci les ressources et la visibilité nécessaire pour promouvoir les projets porteurs qu'elle met en place pour remédier à la situation.

8. L'INNOVATION !

Prouver que la **création** et l'**innovation** sont des moteurs importants du développement économique et culturel en proposant des **aménagements originaux, innovateurs** et **basés sur les principes de développement durable**

SYNTHÈSE DES ENJEUX D'AMÉNAGEMENT





PPU SAINTE-MARIE _ PROPOSITIONS SPÉCIFIQUES

1. LA RUE ONTARIO

- * Que la rue Ontario se voit attribuer un **caractère unique**, grâce à des **aménagements de qualités et originaux**, une **signalisation efficace**, la **mixité des usages et des circulations** qu'on pourra y trouver.
- * Que la **cohabitation des usagers et des types de circulation** soit encouragées au moyen d'aménagements conviviaux à la fois pour les piétons, les cyclistes et les automobilistes (incluant le transport en commun) – **PRINCIPE DE LA RUE PARTAGÉE**
- * Que les **trottoirs** soient **élargis** pour y inclure des activités commerciales, de la végétation, du mobilier urbain de qualité et distinctif, en plus de favoriser les déplacements à pieds sécuritaires.
- * Que la **vocation commerciale** de la rue soit **renforcée** par la **continuité des locaux commerciaux en rez-de-chaussée**. Que tous les projets de réaménagements ou de construction sur la rue Ontario intègrent un espace commercial (qui peut également être occupé par un organisme communautaire ou une entreprise d'économie sociale). Il est par ailleurs essentiel d'interdire les dérogations à ce règlement.
- * **Que les restaurateurs puissent facilement et gratuitement utiliser les espaces de stationnement ou les trottoirs** (élargis) devant leur commerce pour y aménager des **terrasses** durant la période estivale afin d'animer et de sécuriser la rue, en plus d'attirer de nouvelles clientèles.
- * Que l'**aménagement de stationnements pour vélos soit obligatoire** devant tout nouveau projet (résidentiel, commercial ou autre) sur la rue Ontario.
- * Que soit encouragée l'installation d'**ateliers-boutiques** sur la rue Ontario afin de rendre-compte de l'activité créatrice du quartier tout en assurant l'occupation des espaces commerciaux (la présence du lieu de création à même le point de vente aide souvent à rentabiliser l'activité de l'artiste). Protéger leur localisation dans l'éventualité d'une hausse des coûts de loyer.

PPU SAINTE-MARIE _ PROPOSITIONS SPÉCIFIQUES

2. LE PÔLE FRONTENAC



- * Miser sur l'ouverture de la place publique sur la rue Ontario
- * Dégager le coin des rues Ontario et du Havre - libérer le sol sur deux étages
- * Pavage distinct pour créer un appel
- * Marché public permanent (le Marché Solidaire Frontenac)
- * Verdissage massif du pôle et de la place publique

- | | | | |
|---|---|---|---|
|  | Place publique avec pavage distinctif et végétation abondante |  | Agrandissement prévu du centre commercial |
|  | Alignements d'arbres qui encadrent la place et créent un appel des rues Ontario et du Havre |  | Constructions supplémentaires envisagées (usages mixtes) dont l'implantation doit s'adapter à la place. |
|  | Ouverture de la place et percées visuelles vers les éléments principaux du pôle civique | | |

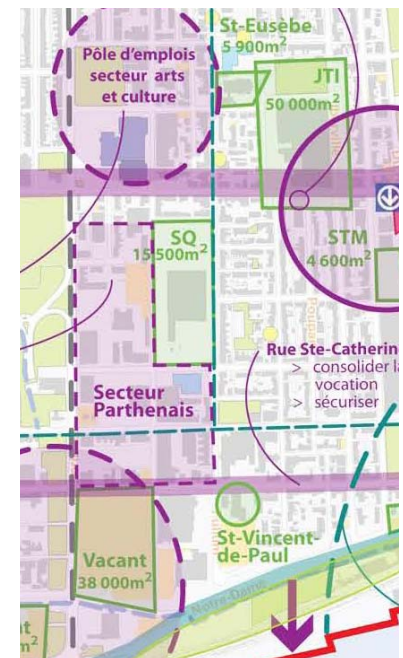
PPU SAINTE-MARIE _ PROPOSITIONS SPÉCIFIQUES

3. LE SECTEUR DE LA JTI MACDONALD

- * Le site doit faire l'objet d'une **planification d'ensemble**, certes, et celle-ci doit **impliquer le milieu social et communautaire** afin de s'assurer que le développement proposé **réponde aux besoins de la population locale** d'abord et avant tout.
- * La portion avant du site, donnant sur la rue Ontario, pourrait notamment accueillir une **zone d'emplois dans la partie patrimoniale de l'édifice principal**.
- * La **rue d'Iberville**, pour sa part, se prête très bien à l'implantation de **logements**.
- * Le **parc Walter-Stewart** peut soit demeurer à son emplacement actuel ou être réintégré au cœur du projet.
- * La **circulation** doit également être **repensée sur l'ensemble du site**.

4. LE SECTEUR PARTHENAIS

- * Le secteur Parthenais doit assurément faire l'objet d'une **densification importante**, tant au niveau de **l'habitation** que des **zones d'emplois**.
- * Le comité-conseil TACS propose de **favoriser les stationnements en sous-sol** et la construction de bâtiments résidentiels ou à des fins d'emplois sur la rue Coupal plutôt que d'y aménager un stationnement à étages.
- * Concernant le Complexe De Lorimier au Pied-du-Courant, le comité-conseil TACS recommande **l'inclusion d'un nombre important de logements sociaux et communautaires afin d'assurer la mixité sociale sur le site**. Comme pour tous les développements de grands sites, l'implication du milieu social et communautaire dans le processus est primordiale.



PPU SAINTE-MARIE _ PROPOSITIONS SPÉCIFIQUES

5. LE SECTEUR DE LA COUR DE TRIAGE

- * Potentiel de développement sous-évalué:

La portion nord : développement résidentiel important.

Portion sud: important pôle d'emplois.

- * Accès depuis la rue Ontario par le prolongement d'une des rues Nord-Sud qui se butent actuellement au site.

6. LE SECTEUR AUX ABORDS DE LA RUE NOTRE-DAME

- * **Élargir considérablement le parc Bellerive** à la fois vers l'est et vers l'ouest, notamment en éliminant la chute à neige
- * **Créer une bande végétalisée doublée d'une voie pour cyclistes et piétons** qui relie le parc Bellerive au Vieux-Montréal
- * Faire en sorte que la remontée de l'éventuelle voie Notre-Dame ne s'effectue pas dans la portion qui donne accès au fleuve.
- * **Garantir un accès sécuritaire aux piétons** qui souhaitent traverser la rue Notre-Dame dans le secteur.



7. LE PATRIMOINE RELIGIEUX

- * Le comité-conseil TACS recommande que **les sites à vocation religieuse dont se départissent l'archevêché et les différentes congrégations religieuses soient mis en valeur** tout en accueillant ces nouveaux usages qui permettent de préserver la vocation sociale du lieu : usage communautaire, usage culturel, habitations sociale (notamment pour familles)
- * **Le site de l'église Saint-Eusèbe-de-Verceil** est un exemple tout à fait caractéristique de cette situation et présente une **excellente opportunité pour développer du logement pour familles**

PPU SAINTE-MARIE _ LES GRANDES TENDANCES DANS LE SECTEUR



LE DÉVELOPPEMENT SUR LE TERRITOIRE DU PPU SAINTE-MARIE

LES GRANDES TENDANCES

-  École primaire
-  École secondaire
-  Station de métro
-  CPE
-  Parc
-  Site au fort potentiel de développement habitations et/ou emplois (superficie approx. au sol)
-  Secteur démontrant une forte tendance à la transformation / grands enjeux

Source : Rayside Labossière
Fond de plan : Arrondissement Ville-Marie
Convercité

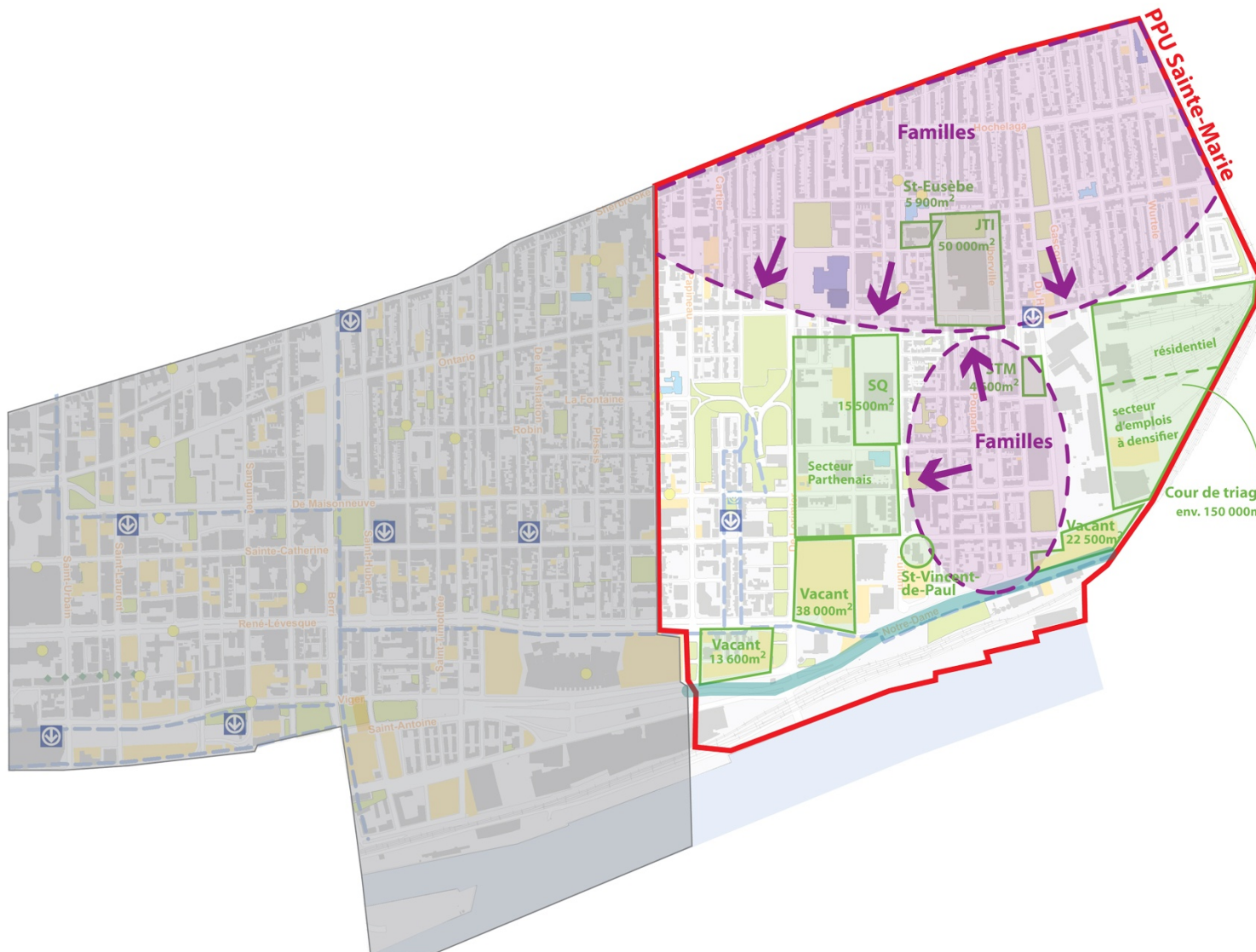


Projection : Québec MTM (zone 8) NAD 83

PPU Sainte-Marie








Mémoire présenté par le comité-conseil Tous pour l'aménagement du Centre-Sud

PPU SAINTE-MARIE _ LES FAMILLES DANS LE SECTEUR



LE DÉVELOPPEMENT SUR LE TERRITOIRE DU PPU SAINTE-MARIE

LES FAMILLES DANS SAINTE-MARIE

-  École primaire
-  École secondaire
-  Station de métro
-  CPE
-  Parc
-  Site au fort potentiel de développement habitations et/ou emplois (superficie approx. au sol)
-  Secteur où la demande et le potentiel pour les logements pour familles évoluent

Source : Rayside Labossière
Fond de plan : Arrondissement Ville-Marie Convergence



Projection : Québec MTM (zone 8) NAD 83

PPU
Sainte-Marie

Mémoire présenté par le **comité-conseil Tous** pour l'aménagement du Centre-Sud